

Penser l'office du juge invite à prendre de la distance avec les réponses traditionnelles qui s'imposent comme une évidence. Si la question de l'office du juge est ancienne, elle n'est pas résolue une fois pour toutes et conduit à revisiter, tant les réponses que la question elle-même, dans un contexte renouvelé et au regard des défis du siècle.

Le juge, interpellé dans un différend entre deux parties, pense son office dans le cadre de l'organisation du droit, de l'État et de la société. Il s'inscrit dans le contexte de la construction d'un espace européen de justice, du dialogue des juges, et d'un droit mondialisé, où des normes de nature et portée diverses s'articulent ou se mélangent. L'émergence de l'intelligence artificielle, qui pourrait donner l'illusion de concurrencer la pensée du juge, nécessite d'autant plus de revenir sur sa fonction de résolution en vue de la réparation du lien social, pour garantir, *in fine*, la paix civile, mais également son rôle de protecteur des libertés individuelles.

Le regard interdisciplinaire, par une approche philosophique, historique, politique et économique, mettra en évidence la diversité des constructions de la question de l'office du juge. La capacité du juge à répondre aux défis de la société et de la planète sera analysée à partir de son rôle en droit comparé en particulier dans la construction d'un juge des libertés et dans les réponses des juges aux enjeux climatiques. Si le rapport à la loi a traditionnellement dessiné l'office du juge, il conviendra de se demander si différents types de normes ne modifient pas son office, notamment le droit européen, les règles de conflit de lois ou la volonté des parties. L'approche comparative de l'office spécifique des cours suprêmes, particulièrement dans l'Union européenne, pourra mettre en lumière ce qui en fait l'essentiel.

Le déroulement des conférences conduit à traiter l'office du juge par différentes approches et sous différents aspects. Le choix de la fragmentation, délivrée des réponses de système, devrait permettre de faire émerger une pensée renouvelée. La réflexion, associant des magistrats et des universitaires, par le prisme de l'analyse comparative de la pensée, du concept, des pratiques et des solutions retenues dans les différents États européens, devrait, en outre, permettre de trouver, sur l'office du juge, des pistes d'enrichissement et des lignes européennes de rapprochement.

5 quai de l'Horloge  
75055 Paris cedex 01  
twitter : @courdecassation

**Entrée sur présentation d'une pièce d'identité avec inscription préalable obligatoire sur le site internet [www.courdecassation.fr](http://www.courdecassation.fr)**

Ce colloque est enregistré et diffusé en direct sur :    Periscope  YouTube  vimeo

CONFÉRENCES - CYCLE 2021

## Penser l'office du juge



## Programme 2020-2021

*Grand'chambre de la Cour de cassation  
de 17h00 à 19h00*

Accueil de 16h30 à 17h00  
*entrée par le 4, Boulevard du Palais, Paris 1<sup>er</sup>*



Manifestation validée au titre de la formation continue des magistrats et des avocats  
Les attestations de présence sont délivrées sur demande à l'issue des colloques

*Sous la direction scientifique de  
Sylvie PERDRIOLLE, présidente de chambre honoraire,  
Sylvaine POILLOT-PERUZZETTO,  
conseillère en service extraordinaire à la chambre commerciale de la Cour de cassation,  
Lukas RASS-MASSON, professeur à l'Université Toulouse 1 Capitole  
directeur de l'Ecole européenne de droit de Toulouse*

avec la coopération de la Société de législation comparée,  
l'Université Toulouse 1 Capitole et l'Ecole Nationale de la Magistrature  
et la participation de l'Association des juristes franco-britannique,  
de l'Association des juristes franco-allemands et de la Deutsch-Französische Juristenvereinigung  
Colloque organisé avec le soutien de la mission de recherche Droit et Justice

### *Année 2020*

- 12 octobre 2020 **Regards croisés sur l'office du juge : perspectives politiste,  
historique et philosophique**
- 16 novembre 2020 **L'office du juge, dire le droit pour résoudre un conflit**
- 14 décembre 2020 **L'office du juge, les enjeux économiques et l'impartialité**

### *Année 2021*

- 1er février 2021 **L'office du juge et les enjeux climatiques**  
Modérateurs :  
Marc CLEMENT, vice-président au tribunal administratif de Lyon  
Stephanie REICHE-de VIGAN, enseignante-chercheuse en droit du  
développement durable et des nouvelles technologies à Mines-ParisTech,  
Présidente de la section Climat, Ressources naturelles & Energie de la SLC  
Intervenants :  
Antonio BENJAMIN, Juge à la Haute Cour Nationale du Brésil  
Luc LAVRYSEN, Président de la Cour Constitutionnelle Belge,  
Président du Forum des juges européens pour l'environnement (EUFJE)
- 15 mars 2021 **L'office du juge des libertés**  
Modérateur :  
Stéphanie GARGOULLAUD, conseiller référendaire à la Cour de  
Cassation  
Intervenants :  
Jean Baptiste PARLOS, premier président de la cour d'appel de Reims  
Peter SANDER, juge au tribunal de grande instance de Sarrebruck  
Michael TUGENDHAT, juge à la Hight Court (sous réserve)

12 avril 2021

**L'office du juge et le droit européen**

Modérateur :

Christophe SOULARD, président de la chambre criminelle  
de la Cour de cassation

Intervenants :

Ian FORESTER, ancien juge britannique au TUE

Antoine VAUCHEZ, directeur de recherche au CNRS et du Centre  
européen de sociologie et science politique de l' Université Paris 1-Panthéon  
Sorbonne

17 mai 2021

**L'office du juge et la règle de conflit de lois**

Modérateurs :

François ANCEL, président de la chambre commerciale internationale  
de la Cour d'appel de Paris

Gustavo CERQUEIRA, professeur à l'Université de Nîmes

Intervenants :

Gian-Paolo ROMANO, Professeur à l'Université de Genève

Nicolas NORD, Maître de conférences à l'université de Strasbourg

Secrétaire général de la Commission Internationale de l'Etat Civil

Co-président de la Section Chine de la SLC

Lukas RASS-MASSON, Professeur à l'université de Toulouse I  
Capitole

François MELIN, Conseiller à la Cour d'appel de Paris

14 juin 2021

**L'office du juge et le contrat**

Modérateurs :

Charlotte de CABARRUS, conseiller référendaire à la Cour de  
cassation

Olivier DESHAYES, professeur à l'Université de Nanterre,  
président de la section contrat de la SLC

Intervenants :

Thomas Genicon, professeur à l'université Paris II

Lucie Mayer, professeur à l'université Paris II

Vincent Vigneau, conseiller à la première chambre civile

Edouard de Leiris, conseiller référendaire à la deuxième chambre  
civile

5 juillet 2021

**L'office du juge et les cours suprêmes**

Chantal ARENS, Première présidente de la Cour de cassation

Bernard STIRN, président de section honoraire au Conseil d'Etat,  
président de la SLC